

Kabila et les siens entendent bien garder les rênes du pays

RD CONGO Quatre points de blocage subsistent dans l'application de l'accord obtenu sous la médiation des évêques

ÉCLAIRAGE

Un mois après la signature de l'accord de la Saint-Sylvestre qui avait désamorcé une explosion imminente grâce à la médiation des évêques congolais, la situation politique est toujours bloquée à Kinshasa. Certes, des concessions majeures avaient été faites, par les uns et les autres : les négociateurs de la majorité présidentielle avaient accepté que les élections aient lieu fin 2017 et que M. Kabila ne soit pas candidat à sa propre succession. Ils avaient aussi accepté de confier à un représentant de l'opposition le poste de Premier ministre. En contrepartie, l'opposition avait accepté que le chef de l'Etat, dont le deuxième mandat expirait le 19 décembre, reste en fonction jusqu'aux élections sans qu'un « régime transitoire » soit mis en place.

Quel Premier ministre ?

Les prélats auraient dû s'en douter : dans cet accord comme dans tant d'autres, le diable se trouvait dans les détails. Et le diable, c'était la notion d'« arrangements particuliers », c'est-à-dire les modalités pratiques de la mise en œuvre de l'accord, où chacun (mais surtout le pouvoir, qui avait tout) tente de mettre en œuvre la vieille tactique du « ce qui est à moi est à moi, ce qui est à toi est négociable ». Malgré le deuxième ultimatum fixé par les évêques et qui a expiré le week-end dernier, quatre

points de blocage importants subsistent. Le premier concerne le poste de Premier ministre. Certes, ce dernier doit être issu de l'opposition et désigné dans les rangs du « Rassemblement », la coalition dirigée par Etienne Tshisekedi. Mais outre le fait que le vieux leader charismatique, malade et affaibli, a dû être ramené à Bruxelles dans un jet privé, une divergence majeure subsiste : les partisans de Kabila estiment que c'est au chef de l'Etat qu'il appartient de choisir le chef du gouvernement sur une liste de cinq personnalités qui lui sera soumise par l'opposition. Faut-il dire que la lutte pour le poste est serrée, que le Premier ministre sortant Sammy Badianga (un Kasaien qui fut proche de Tshisekedi) n'a pas encore dit son dernier mot et que le chef de l'Etat, avant de faire son choix définitif, pourra jouer sur la gamme des ambitions et des appétits ?

La répartition des postes ministériels est tout aussi problématique : arguant de sa majorité au Parlement, issue des élections - contestées - de 2011, le camp présidentiel n'entend pas céder les ministères dits régaliens (Intérieur, Défense, Affaires étrangères, Justice) et il revendique également les ministères considérés comme « juteux » c'est-à-dire les mines ou les finances. Autrement dit, Kabila et les siens entendent bien garder en mains les rênes du pays, un atout évident au moment de la fu-

ture campagne électorale.

La médiation de la Conférence épiscopale (Cenco) représente elle-même le troisième point de blocage : pour la majorité, l'accord conclu à la veille du Nouvel An marquait la fin d'une médiation momentanée. Pour l'opposition, méfiante ou échaudée, les prélats doivent continuer à exercer leurs bons offices et demeurer des arbitres jusqu'au jour du scrutin. Et cela même si certains évêques souhaiteraient retourner dans leurs diocèses respectifs.

Référendum constitutionnel

La « ligne du temps » est tout aussi problématique : d'un côté, les médiateurs comme l'opposition souhaitent respecter les délais et arriver aux élections d'ici fin 2017. Mais de l'autre, les « pinallages » du camp présidentiel permettent de gagner du temps, afin, peut-être, d'atteindre 2018. Ce délai avait été initialement demandé par Kabila et il apparaît comme le plus probable. Ajoutons aussi que le jour où l'opposition sera effectivement associée au pouvoir, elle sera peut-être moins désireuse de tout remettre en jeu.

Dans ces négociations en forme de procession d'Echternach, un non-dit progresse dans les esprits : l'idée d'un référendum constitutionnel, soutenu par les amis du président, refusé par l'opposition. Cette consultation, présentée comme une issue à l'impasse ac-

tuelle, permettrait de faire sauter le verrou constitutionnel et elle autoriserait M. Kabila à exercer un mandat supplé-

mentaire. A condition que la population consultée marque son consentement. Mais dans un pays où les « mesures de décrispation » (elles aussi promises le 31 décembre) sont loin d'être prises, où la presse reste sous haute surveillance, chacun sait que poser la question ce sera probablement y répondre... ■

COLETTE BRAECKMAN

TENSIONS À L'EST

Des membres du M23 se réfugient au Rwanda

Trente personnes non armées se présentant comme des « combattants » du Mouvement du 23 mars (M23), une ex-rébellion congolaise, se sont réfugiés au Rwanda, affirmant fuir une offensive de Kinshasa, a annoncé lundi l'armée rwandaise. Tous ont été pris en charge par le Comité international de la Croix-Rouge. (photo d'archives AFP)